

Paris, le **05 JAN. 2022***Rachida Dati**Ancien Ministre,  
Ancien Député Européen,  
Maire du VII<sup>e</sup> Arrondissement*

Ref: RD/AR

Monsieur le Préfet,

Chaque samedi, depuis des mois, la place Pierre Laroque est le point d'arrivée de manifestations revendicatives qui dégénèrent.

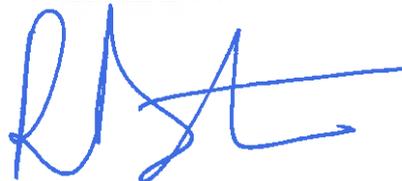
Les manifestants, qui ne respectent pas les gestes barrières, ont été observés à plusieurs reprises en train de consommer de l'alcool. De la musique est diffusée via un système de sonorisation. Ces regroupements s'apparentent aujourd'hui davantage à des fêtes illégales qu'à des manifestations revendicatives : cette situation n'est pas acceptable.

Les riverains sont à juste titre excédés par la répétition de ces scènes. Au-delà de la dégradation de leur qualité de vie, c'est également leur sécurité qui n'est pas assurée. Ces manifestations non encadrées ne permettent pas non plus aux commerces et établissements alentour d'accueillir leur clientèle dans de bonnes conditions.

Compte tenu de ces troubles à l'ordre publiques, qui présentent également un risque sur le plan sanitaire, il me semble indispensable que la place Pierre Laroque et ses abords soient interdits aux manifestants.

Sachant pouvoir compter sur votre compréhension et votre action, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rachida DATI



Monsieur Didier LALLEMENT  
Préfet de police de Paris  
1 bis, rue de Lutèce  
75004 PARIS